

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	90 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.

A PARIS,
Chez DONGREL et DULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS,
Chez M. HAYAS-LAVITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

13 Novembre 1876.

Comme il arrive dans tous les moments
de réaction, quand on a craint des événe-
ments et qu'une bonne nouvelle vient rassu-
rer un peu, on s'est peut-être trop pressé de
croire que tout était arrangé en Orient.

A la première heure qui a suivi la signa-
ture de l'armistice, de tous les côtés arri-
vaient des dépêches favorables qui annon-
çaient la fin du conflit. Aujourd'hui, il faut
en rabattre, car on se trouve en face d'une
véritable confusion, et plusieurs nouvelles
qu'on voudrait croire vraies sont démen-
ties.

Ainsi, l'on avait annoncé que la Porte,
sans attendre le résultat des négociations
diplomatiques, allait mettre à exécution la
fameuse Constitution que le sultan a concé-
dée. On disait même que Sadik-Pacha, am-
bassadeur de Turquie à Paris, avait informé
M. le duc Decazes qu'une Assemblée parlemen-
taire turque tiendrait ses séances vers le
milieu de décembre.

Or, il n'y a pas un mot de vrai dans cette
nouvelle ; l'Agence Havas l'a démentie.
La même Agence dit encore que la nou-
velle de l'acceptation par la Russie des pro-
positions de l'Angleterre pour la conférence
« est prématurée ; » c'est dire qu'on en est
encore aux pourparlers et qu'on n'est pas
sur d'une entente.

Quelques-uns veulent regarder la nomi-
nation du marquis de Salisbury en qualité
de commissaire anglais à la conférence com-
me l'indice d'un accord probable. Ils pen-
sent que l'Angleterre n'aurait pas choisi son
délégué « sans avoir la certitude que la Rus-
sie adhérerait à ses propositions. »

Nous ne trouvons pas là un argument
bien décisif.

L'Angleterre a nommé son délégué parce
qu'elle tient à faire preuve de bon vouloir ;
mais le choix même de lord Salisbury, qui
administre le département des Indes, et qui

en cette qualité doit ménager le sentiment
des cinquante millions de musulmans de ce
vaste empire soumis au sceptre britannique.
— ce choix, disons-nous, indique de la part
de l'Angleterre l'intention bien arrêtée de
maintenir sa politique favorable à l'intégrité
de la Turquie.

Elle ne choisit pas lord Hartington ou tel
autre membre de l'opposition, partisan des
Slaves. Elle se fait représenter au contraire
par les deux hommes qui personnifient sa
politique traditionnelle, le marquis Salis-
bury, secrétaire d'Etat au département des
Indes, et sir Elliott, qui depuis longtemps
lutte à Constantinople contre l'influence
russe.

Nous ne pouvons donc voir dans ce choix
une présomption de l'acquiescement de la
Russie aux propositions anglaises.

Une autre preuve que les négociations,
pour une entente avant la conférence, ne
sont pas encore bien avancées, c'est que
plusieurs gouvernements, avant de se déci-
der, sentent le besoin de conférer avec leurs
ambassadeurs à Constantinople. Ainsi notre
ambassadeur, le comte de Bourgoing, est
mandé à Paris ; — l'ambassadeur d'Autri-
che, le comte Zichy, est mandé à Vienne ; —
l'ambassadeur d'Italie est également appelé
à Rome. L'Angleterre et la Russie, qui sont
suffisamment renseignées et qui savent ce
qu'elles veulent, n'ont pas besoin de faire
venir leurs représentants.

Mais enfin, comme on le voit par ces nou-
velles, les gouvernements européens en sont
encore, pour les futures conférences, aux
négociations préparatoires.

L'Allemagne seule continue à garder un
silence absolu ; elle ne semble pas plus de-
voir participer à cette conférence, qu'elle n'a
participé au règlement de la ligne de démar-
cation entre les belligérants.

On en est donc encore à se demander si
les six puissances co-signataires du traité de
Paris en 1856 pourront se réunir en congrès
pour prouver une solution pacifique au pro-
blème oriental ?

Une autre difficulté semble surgir entre
la Porte et la Russie. La Gazette de l'Allema-

gne du Nord, qui est fort au courant de ce
qui se passe en Orient, quoique le cabinet
de Berlin paraisse se tenir en dehors de tout,
annonce qu'il sera difficile de s'entendre au
sujet de la Bulgarie.

La Russie voudrait stipuler pour cette
province des dispositions spéciales, et la
Porte refuserait de reconnaître à la Bulgarie
des droits exceptionnels que n'auraient pas
ses autres sujets chrétiens.

C'est encore là un point noir dans l'hor-
izon politique, et qui ne promet pas une en-
tente facile quand la question sera débattue
au sein de la conférence.

Chronique générale.

Nous apprenons que M. le duc Decazes
vient d'ouvrir des négociations avec l'Autri-
che pour la conclusion d'un nouveau traité
de commerce entre cette puissance et la
France.

Il est certain maintenant que l'adminis-
tration des hôpitaux et ambulances sera en-
levée à l'intendance et confiée aux médecins
militaires ; nous croyons que M. le géné-
ral Berthaut n'est pas très-partisan du nou-
veau système, mais la commission étant as-
surée d'une majorité considérable, le minis-
tre de la guerre n'a pas jugé à propos de
faire une opposition rendue inutile par l'at-
titude du Sénat.

La nomination de deux sénateurs inamo-
vibles, que l'on croyait devoir venir vers le
15, est retardée d'une ou deux semaines ;
s'il existe à droite des difficultés au sujet
du second candidat à choisir, lequel paraît
être définitivement le général Vinoy, ces
difficultés ne sont pas moins grandes à gau-
che.

Le général Borel, dont le nom avait été
prononcé sans son consentement, a décliné

toute candidature, ne voulant se porter ni
contre le général Vinoy ni contre le général
de Chabaud-Latour ; d'autre part, la con-
jonction des centres ayant échoué, la candi-
dature du duc Decazes n'existe plus.

Il y aura ces jours-ci plusieurs réunions
au sujet de ces élections difficiles.

La majorité de la Chambre ne paraît pas
devoir oser se prononcer une seconde fois
pour l'invalidation de M. le comte de Mun ;
mais elle compte prendre d'avance sa revan-
che au détriment de M. le comte de De-
maine, député d'Avignon, qui a eu l'audace
de battre Gambetta lui-même aux élections
du mois de mars dernier.

Les conservateurs se préparent à soutenir
énergiquement la lutte contre les radicaux,
à propos des réductions apportées par la
commission du budget aux divers services
des cultes. Un amendement vient, en effet,
d'être présenté par M. le marquis de Valons
à la Chambre des députés dans le but de
rétablir au budget des cultes le crédit de
4,472,200 fr. demandé par le gouvernement
pour les bourses des séminaires ; on sait
que la commission propose sur ce seul ar-
ticle une réduction qui s'élève à 440,000 fr.

Le ministre de la guerre déposera, immé-
diatement après le vote du budget, un pro-
jet de loi adopté et contre-signé par son col-
lègue des travaux publics, tendant à obliger
les ingénieurs, architectes, conducteurs des
ponts-et-chaussées, etc., à faire connaître
au ministère de la guerre tous les travaux ter-
minés sous leur direction.

On a fait beaucoup de bruit au sujet de
l'interdiction de la conférence de M. Labbé
sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Le

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UN INTÉRIEUR DE DILIGENCE.

Souvenir d'autrefois.

(Suite.)

— Montez, messieurs, montez, reprit vivement
le conducteur ; une heure de retard peut nous em-
pêcher d'arriver. Il n'y a point à plaisanter avec le
débordement, surtout de nuit ; je n'ai pas envie
d'avoir ma voiture noyée.

— Noyée ! s'écria mademoiselle Athénaïs ; mais
c'est horrible ! Il fallait donc prévenir ! Conduc-
teur, j'exige que vous quittiez la vallée ; vous ré-
pondez de moi, conducteur ; je me plaindrai aux
chefs...

La diligence en partant coupa la parole à la
vieille fille, qui se laissa retomber dans son coin
avec une exclamation lamentable.

Jacques Grugel se crut obligé de lui dire que le
détour qu'ils allaient faire les éloignait de la Saône,
et faisait ainsi disparaître tout danger.

— Mais où aurai-je mon bouillon ? demanda la
vieille fille rassurée.

— Nous ne nous arrêterons qu'à Anse, reprit
Lepré ; le conducteur l'a dit, et Dieu sait quels
chemins nous allons trouver. Routes départemen-
tales, c'est tout dire ; et cependant je connais l'in-
génieur, c'est un homme de talent ; son fils s'est
marié le même jour que mon aînée. Mais nous
n'arriverons pas avant demain.

Il y eut un cri général : la plupart des voyageurs
n'avaient point mangé depuis le matin, comptant
sur le repas qui se faisait habituellement à Ville-
franche, et Gontran proposait déjà, avec sa vivacité
habituelle, de descendre, de forcé, au prochain
village pour se faire servir un souper, lorsque le
marchand de bœufs s'écria :

— Un souper ! J'en ai un à votre service.

— Quoi ! pour tout le monde ? demanda Lepré.

— Pour tout le monde, bourgeois. Je puis vous
offrir trois services avec le dessert, et le petit coup
de schnick par-dessus le tout.

En parlant ainsi, il tirait des poches de la voi-
ture une demi-douzaine de paquets qu'il se mit à
ouvrir en passant la langue sur ses lèvres : c'étaient
des provisions de tout genre proprement envelop-
pées et ficelées avec soin.

Ses compagnons poussèrent une exclamation de
surprise et de contentement.

— Ce sera un vrai festin, dit Lepré, qui avait

aidé le marchand de bœufs à inventorier tous les
paquets. — Peste ! monsieur... Pardon, comment
vous nommez-vous ?

— Barreau.

— Juste ! Monsieur Barreau, comme vous vous
nourrissez !

— Pourquoi donc serait-on à son aise, dit le gros
homme avec un certain orgueil, si ce n'était pas
pour manger du bon. Du reste, ces messieurs et
mademoiselle vont juger de ma cuisine.

Grugel se tourna vers Gontran, et lui jeta un
regard significatif.

— Eh bien ! dit-il à demi-voix et en souriant,
voici les grains d'or que vous cherchiez.

— Des grains d'or ! répéta Barreau, qui ne com-
prenait point ; faites excuse, ce que je vous donne
là est un saucisson aux truffes.

— Et ces messieurs veulent dire que pour des
gens affamés il vaut de l'or, reprit Pierre Lepré en
riant. C'est une figure, monsieur Barreau. J'ai un
fils qui a appris les figures en faisant sa rhétorique ;
il m'a expliqué la chose. Mais pardon... Il faudrait
d'abord que mademoiselle se servît.

On présenta les provisions à mademoiselle de
Locherai qui retourna tous les morceaux, et finit par
choisir les plus délicats, qu'elle mangea en se plain-
gnant des privations auxquelles on était exposé en
voyage.

Pour la consoler, Barreau lui offrit un coup de

vieux cognac ; mais mademoiselle de Locherai jeta
un cri d'horreur.

— Du cognac à moi ! dit-elle avec indignation ;
pour qui me prenez-vous, monsieur ?

— Vous aimerez mieux du cassis, peut-être ? ob-
serva le marchand de bœufs d'un air bonasse.

— Je ne bois pas plus de cassis que de cognac !
s'écria fièrement mademoiselle Athénaïs ; je ne
bois jamais que de l'eau.

Et se tournant vers Grugel :

— Conçoit-on ce rustre, murmura-t-elle ; m'of-
frir du cognac ! comme si les épices de ce qu'il
nous a fait manger ne suffisaient pas pour brûler
le sang ! Je suis sûre d'en être malade.

En achevant ces mots, elle s'arrangea dans son
coin de manière à tourner le dos au marchand de
bœufs, releva un oreiller qu'elle avait apporté, s'y
appuya la tête, et s'assoupit.

II.

La diligence continuait à avancer péniblement
par des routes ravonnées.

Quoique humide, l'air était froid, et la nuit n'a-
vait aucune étoile.

Ranimé par le repas que la prévoyance gastro-
nominique de Barreau lui avait permis de faire, Lepré
avait repris toute sa loquacité, et, bien que ses
compagnons de route eussent depuis longtemps

moment n'est pourtant pas opportun de raviver par des discussions publiques des questions délicates, et le ministre a reçu l'approbation de tous les républicains sensés, pour la mesure qu'il a prise.

Etranger.

ALLEMAGNE.

Faisant allusion aux paroles de M. Gœrg, député au Parlement allemand, qui a dit, dans une des dernières séances de cette Assemblée, que le prince Bismark avait déclaré qu'il considérait l'annexion de l'Alsace-Lorraine comme une faute politique, la *Gazette de Cologne* dit que l'on est allé seulement sur un point au-delà des intentions du chancelier de l'empire.

Le prince Bismark, ajoute la *Gazette de Cologne*, désirait que les frontières politiques de la France coïncidassent autant que possible avec les limites du territoire où l'on parle la langue allemande; il demandait seulement la partie allemande de la Lorraine, et non pas Metz et la partie de la Lorraine que l'on a été forcé de réunir au territoire allemand à cause de la place forte de Metz.

Mais l'état-major général allemand soutint qu'il ne suffisait pas de raser les fortifications de Metz et que l'Allemagne avait besoin de cette place pour protéger sa frontière. Le prince Bismark, dit en terminant la *Gazette de Cologne*, s'est rangé à cette opinion après avoir résisté quelque temps.

(Agence Havas.)

Voici quelques extraits de la lettre officielle de Berlin publiée par la *Correspondance politique* dont l'apparition a été si commentée dans les cercles politiques autrichiens :

« Berlin, le 6 novembre.

» Un élément négligé jusqu'à présent pourrait bien à un moment donné peser fort dans la balance de l'alliance des trois empires. Cet élément est la Pologne. Les comités d'action polonais ne peuvent avoir pour but unique de fournir à la Porte quelques régiments polonais dans le cas où celle-ci serait entraînée dans une guerre contre la Russie. Ils ont ardemment pour objectif de préparer à la Russie, simultanément engagée sur la mer Noire, dans l'Asie-Mineure et dans l'Asie-Centrale, de nouveaux embarras sur la Vistule. Les Polonais entreprendraient donc la tâche ardue d'éprouver sérieusement l'alliance des trois empereurs — alliance conclue tout d'abord personnellement entre les trois monarches et ayant de ce fait une valeur des plus grandes. Le moment serait peut-être venu de renouveler le mot prononcé jadis par l'empereur Alexandre à Varsovie : « Messieurs, pas de réveries ! » Les Polonais et leurs alliés doivent en effet se défier des illusions. La Vistule est infiniment plus proche de nous que le Danube. L'Allemagne ne pourrait donc pas soutenir sur le Danube des forces qui, sur la Vistule, opéreraient contre sa propre intégrité, son repos et sa

sûreté. Un soulèvement polonais dans les provinces russes, fait à la faveur des événements d'Orient, forcerait l'Allemagne et l'Autriche à intervenir. L'Allemagne n'a aucun intérêt direct engagé en Orient. Mais elle a l'intérêt pressant de maintenir l'ordre et la tranquillité sur son territoire ainsi que sur les frontières. Pour parvenir à ce but, elle saura bien certainement agir avec toute l'énergie qu'elle a déjà déployée contre les adversaires de sa tranquillité et de son intégrité.

ORIENT.

On écrit de Raguse à l'Agence Havas :

« Je reçois de Grèce des nouvelles qui ne sont pas sans intérêt.

» La Crète est comme un volcan embrasé. Déjà chrétiens et musulmans se battent dans les rues. Les garçons de quinze ans ne sortent pas sans être armés. La révolution est prête à éclater. C'est un nouveau concours qui arrive indirectement à la cause slave.

» L'agitation prend, dans toute la Grèce, une extension considérable. Les meetings se multiplient. Tous les yeux sont tournés vers l'Épire et vers les provinces de la même nationalité. En même temps, les Circassiens parcourent et ravagent toutes les contrées qui avoisinent les frontières de la Thessalie.

» Le gouvernement grec cherche à calmer l'agitation en donnant l'assurance que les puissances tiendront compte des remontrances qui leur ont été présentées. »

Un décret du gouvernement turc défend à tous les sujets ottomans de passer les frontières serbes. Ce décret porte que les militaires étrangers et les reporters seuls seront autorisés à visiter les lignes de démarcation.

ESPAGNE.

Madrid, 9 novembre.

En ce moment-ci, toute l'attention est absorbée par une femme qui depuis plus de six mois est devenue une véritable puissance et dont je vous ai entretenu à plusieurs reprises, M^{me} Baldomera, je la puis nommer aujourd'hui, reçoit en dépôt, pour trois mois, des capitaux sur lesquels elle paie *rubis sur l'ongle* le 360 pour cent par an.

La renommée de M^{me} Baldomera s'est répandue au loin; elle a grisé les populations rurales des provinces voisines. — Voici le rapport textuel adressé par le gouverneur de Tolède à son supérieur de Madrid :

« J'ai le regret de porter à votre connaissance que le village d'Esquivias, où est parvenu le bruit des agissements de M^{me} Baldomera, de votre ville, est déserté par ses habitants. Quiconque possède quelque chose s'en défait pour réaliser le capital le plus fort possible et l'adresser à M^{me} Baldomera. Les laboureurs ne veulent plus travailler. Il en résulte que les habitants pauvres, ne trouvant plus d'occupation, sont forcés d'émigrer, etc. »

Par quels moyens cette femme habile peut-elle se soutenir en faisant face à tous ses

engagements, avec la ponctualité du plus honnête négociant? C'est là son secret qu'elle n'a voulu révéler à personne, pas même au gouvernement, pas même à M. le président du conseil, qui s'est rendu chez elle, et qui a employé en vain toutes les ressources de la diplomatie la plus habile pour arriver à découvrir le secret de ce singulier commerce. L'adroite financière répond invariablement à toutes les questions : « Si je vous livrais mon secret, vous en sauriez autant que moi, et vous me feriez concurrence. »

Le vertige de nos madrilènes est arrivé à un tel degré, que la caisse d'épargne se vide, tandis que le mont-de-piété se remplit. Bref une crise est fort probable, crise financière, crise ouvrière et même agricole, puisque parmi les classes ouvrières chacun réalise son avoir pour pouvoir obtenir une petite rente qui lui permette de vivre sans rien faire.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Mérit, curé de Saint-Pierre de Saumur, vient d'adresser aux habitants de notre ville l'appel suivant en faveur des Ecoles congréganistes :

« Si l'estime publique, le dévouement et l'habileté des maîtres, la bonne tenue et le nombre des élèves suffisaient à la prospérité d'un établissement scolaire, nos écoles congréganistes de Saumur n'auraient rien à envier, rien à demander à personne. Mais une chose leur manque, et cette chose est nécessaire. Pour agir et faire le bien, il faut d'abord vivre, et, disons le mot, pour vivre, il faut de l'argent.

» Certaines personnes affirment volontiers que nous sommes fort riches : elles sont mal informées. Certes, après ce qui a été fait pour nos écoles, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre, et il y aurait une sorte d'ingratitude à paraître trop inquiet. Nous avons beaucoup d'amis fidèles et désintéressés, voilà notre richesse. Mais à ne considérer que l'état présent de nos affaires, nous sommes pauvres, et même un peu au-dessous des pauvres qui ne doivent rien, et nous aurons à supporter cette année des dépenses plus lourdes que les années précédentes. Telle est l'exacte vérité ; loin de la vouloir cacher, nous n'écrivons que pour la dire, attendant avec la plus confiante assurance, habitants de Saumur, la réponse généreuse de votre religion et de votre charité.

» Depuis 1871, l'école des Frères de la montée du Fort, et depuis 1872, l'école des Frères de la Visitation et la salle d'asile tenue par les Sœurs de Saint-André, n'ont vécu qu'à l'aide de souscriptions volontaires. Jusqu'à ce jour, ces souscriptions ont à peu près suffi ; désormais elles ne suffiront plus. En effet, à notre grande surprise, nos anciennes charges demeurant entières, en voici de nouvelles qu'il faut accepter.

» Lorsque les protecteurs des écoles libres congréganistes avaient, en quelques an-

nées, sacrifié à cette œuvre populaire près de 50,000 francs, que la Ville ne leur débénéficié cependant, car cette dépense lui incombait de soi; si d'autres ne l'avaient prise sur eux, nous devons penser qu'au moins l'école de Saint-André, puisqu'elle est école communale, resterait entièrement à la charge de la Commune; que cette école continuerait à recevoir entièrement la location obligatoire, mais encore ce que réclament le progrès des études, la bonne surveillance et la santé des enfants. En un mot, crime aux yeux de la loi, nous devons penser que l'école communale congréganiste serait traitée par la Commune de la même façon que l'école communale laïque.

» Quoi de plus naturel, de plus équitable, de plus clairement imposé par les principes d'égalité et de fraternité, sur lequel on nous gouverne aujourd'hui ! Les parents qui jouissent de confier leurs enfants à l'école Saint-André sont-ils moins les autres? Assurément. Comme tous les autres sont-ils contribuables et bons contribuables? Supportent-ils les mêmes charges, les mêmes impôts? Sans nul doute. Leur argent est dans la bourse avec laquelle la Commune entretient toutes ses écoles, leurs enfants sont dans une école communale, et cependant leurs enfants n'ont pas la même part que les autres au trésor commun!

» En effet, le Conseil municipal paie seulement deux maîtresses adjointes à l'école congréganiste fréquentée l'année dernière par 193 élèves, c'est le chiffre officiel, tandis que, pour un nombre inférieur d'enfants, quatre adjointes étaient maintenues à l'école laïque. De deux choses l'une, ou quatre adjointes dans l'école la moins nombreuse, c'est trop, ce que nous ne pensons point, ou deux seulement dans l'autre, ce n'est pas assez.

» Aux frais de la Commune, c'est-à-dire aux frais de tout le monde, les enfants de l'école laïque recevront de beaux prix, seront chauffés l'hiver — ce que nous approuvons de tout notre cœur; — aux plus méritantes on donnera de beaux livres de caisse d'épargne; à toutes, riches et pauvres, on promettra toutes les fournitures de classe; et, dans le même temps, prix, livres, bois de chauffage, fournitures, tout sera refusé aux enfants de l'école communale congréganiste. On pourra remédier à ces rigueurs administratives, mais qui les expliquera? Les Sœurs de Saint-André, si populaires à Saumur depuis plus d'un demi-siècle, auraient-elles tout-à-coup gravement démerité? Assurément non, et c'est avec bonheur et reconnaissance que nous invoquons ici le témoignage de M. le Maire. Dans le dernier exposé officiel de l'état des écoles communales, exposé entièrement fondé sur les notes données par M. l'inspecteur, M. le Maire constate et loue la bonne tenue et les progrès satisfaisants des jeunes élèves de l'école congréganiste.

» Toutefois, pour ne rien déguiser, nous avouons que le Conseil municipal, en plu-

cessé de lui répondre, il continuait à parler seul sans s'inquiéter de savoir s'il était écouté.

Ce bruit de paroles, la lenteur de la marche, l'obscurité, le froid, avaient fini par causer à tous les voyageurs un malaise impatient qui s'exprimait à chaque instant par des bâillements, des tressaillements ou des plaintes étouffées.

Darvon surtout semblait en proie à une irritation nerveuse qui s'augmentait d'instant en instant. Il avait déjà ouvert et refermé dix fois le store de la portière, appuyé sa tête à droite, à gauche, en arrière, placé ses jambes dans toutes les attitudes que lui permettait l'étroit espace dont il pouvait disposer; enfin, au point du jour, il se trouva à bout de patience.

— Je donnerais dix des jours qui me restent à vivre pour être au terme de ce voyage! s'écria-t-il.

— Nous voici à Anse, observa Grugel.

— C'est ma foi vrai, dit Lepré, qui s'était assoupé un instant. Holà! conducteur; combien de temps restez-vous ici?

— Cinq minutes, monsieur.

— Ouvrez la portière; je puis aller dire un petit bonjour au maître de poste.

On ouvrit, et Barreau descendit avec Lepré pour renouveler ses provisions.

Presqu'au même instant le buraliste s'approcha en demandant s'il y avait des places.

— Une seule, répondit Grugel.

— Comment! s'écria mademoiselle de Locherais, qui venait de se réveiller en sursaut, monsieur voudrait-il par hasard faire monter quelqu'un ici?

— Un voyageur pour Lyon.

— Mais c'est impossible, reprit la vieille fille; nous sommes déjà assez affreusement gênés, monsieur; vos voitures sont trop petites; je me plaindrai à l'administration.

— Ah! voici sans doute notre nouveau compagnon, observa Grugel, qui regardait par la portière. Monsieur Lepré s'en est déjà emparé.

— C'est un militaire! s'écria mademoiselle de Locherais.

— Un sous-officier de chasseurs.

— Ah Dieu! Et il va venir ici! Mais comment n'oblige-t-on pas les soldats à voyager à pied?

— Par un temps pareil ce serait chose rude et fatigante, mademoiselle.

— N'est-ce donc pas leur métier? Ces gens-là ne se fatiguent pas. Ces voitures publiques sont horribles; elles vous exposent à des voisinages odieux... sans compter que toutes vos habitudes sont dérangées! Je suis sûre que j'en serai malade; n'avez rien de chaud, passer la nuit sans dormir, être pressée, étouffée!... Je ne comprends pas qu'un de ces messieurs ne monte pas sur l'impériale.

— Malgré le brouillard?

— Qu'importe, pour des hommes!

— Mademoiselle serait en effet moins gênée, observa ironiquement Darvon, et c'est une proposition qu'elle pourra faire à notre nouveau compagnon.

— Moi! parler à un soldat! dit fièrement mademoiselle Athénais; je préfère souffrir, monsieur!

— Le voici, interrompit Jacques.

Le sous-officier venait, en effet, de paraître devant la portière, suivi du buraliste avec lequel il se querellait.

C'était un jeune homme à la tournure leste, mais dont le parler faufaron et les manières soldatesques choquèrent Darvon au premier aspect.

Il se plaignait du retard de la voiture qu'il attendait depuis la veille, et maltraitait de paroles le commis des messageries, dont les réponses étaient timides et embarrassées.

Enfin le conducteur lui ayant déclaré qu'on allait partir, il s'approcha de la portière et regarda dans l'intérieur.

— Magnifique réunion, murmura-t-il, après avoir promené sur les voyageurs un regard impertinent; si le coupé et la rotonde sont aussi bien garnis... Ha çà! conducteur, vous n'avez donc pas de femmes?

— L'insolent! balbutia mademoiselle Athénais de Locherais.

— Au reste, reprit le soldat, en campagne on ne doit pas y regarder de si près.

Et il monta.

Gontran se pencha vers Grugel:

— Voici qui complète notre collection de ridicules, dit-il tout bas.

— Prenez garde qu'il ne vous entende, observa Jacques.

Darvon fit un mouvement d'épaule.

— Les fanfarons m'ont toujours inspiré plus de dégoût que de crainte, dit-il, et celui-ci aurait besoin d'une leçon de politesse.

Cependant Barreau était rentré sans Lepré.

Après avoir envoyé chercher ce dernier à l'auberge, et l'avoir attendu quelques moments, la voiture partit sans lui, à la grande joie de mademoiselle de Locherais qui espérait être plus à l'aise.

Mais cette joie fut de courte durée; car le sous-officier, qui s'était d'abord placé sur l'autre banquette, vint s'asseoir à côté d'elle.

(La suite au prochain numéro.)

...près de la Ville...
...sieurs pièces récentes, met en avant contre nos bonnes Sœurs deux griefs — deux, sans plus. — 1° Dirigeant une école communale, elle ont élevé un pensionnat libre. Oui, mais elles ne l'ont fait que dument autorisées par l'administration supérieure; mais ce pensionnat, qui ne coûte rien à la Ville, permet à beaucoup de familles de procurer à leurs enfants une éducation plus distinguée et de choisir des institutrices à leur goût. Quel si grand mal y pourrait voir un ami vrai de la vraie liberté! — 2° Elles ont ouvert pour les petits enfants une salle d'asile. On leur reproche cela! Oui, parce que cette salle d'asile libre fait concurrence à une autre salle d'asile qui est communale et laïque. Encore une fois, quel mal y voit-on, surtout lorsque l'asile, l'école et le pensionnat confiés à des religieuses de la même congrégation, cependant ne sont pas dirigés par les mêmes Sœurs; surtout, lorsque ni le pensionnat, ni l'asile, n'empêchent l'école communale de mériter les compliments de l'administration municipale? Nous y voyons, toute sorte de beaux avantages: pour nous, pour la classe ouvrière, que s'efforcent de servir à qui mieux mieux laïques et religieuses; profit pour la Commune, à qui cet asile n'a rien coûté à fonder, ne coûte rien à entretenir; profit pour la liberté, les parents pouvant ainsi confier leurs enfants à qui bon leur semble; enfin profit pour l'école communale congréganiste, laquelle autrement ne pourrait se recruter qu'avec d'extrêmes difficultés. Si l'on veut sérieusement que l'école Saint-André vive et progresse, comment peut-on sérieusement lui reprocher de s'être placée elle-même dans les conditions nécessaires à la vie et au progrès! Heures Sœurs, un certificat en bonne forme leur était plus que jamais utile, et voici que l'impartialité de M. le Maire leur met dans la main; afin de justifier des rigueurs dont chacun s'étonne, dont plusieurs se scandalisent; on cherche des griefs, on ne trouve contre elles que leurs bienfaits! Et pour les secourir il leur reste des amis plus dévoués, et bientôt, nous l'espérons, plus nombreux que jamais.

» Nous aurons, comme par le passé, à entretenir complètement les deux écoles des Frères et la salle d'asile; de plus, à venir en aide à l'école Saint-André. Il faut bien que les enfants de cette maison aient comme les autres un nombre suffisant d'institutrices; qu'elles soient comme les autres chauffées l'hiver, qu'elles aient, elles aussi, leurs prix, leurs petits livrets de caisse d'épargne, et que les plus pauvres au moins reçoivent gratuitement les fournitures de classe. Ce sont de nouveaux sacrifices à faire, mais ils seront faits, nous n'en doutons pas, parce qu'ils sont nécessaires.

» Pour les Saumurois, c'est une question d'honneur. Ils ne pourraient, sans oublier leurs meilleures traditions locales, laisser tomber des œuvres fondées et soutenues par les familles les plus anciennes, les plus distinguées, les plus généreusement bienfaitrices du pays; des œuvres protégées et bénies par tant de prêtres qui ont tous été les bienfaiteurs de cette cité et en resteront la gloire la plus pure, par des prêtres tels que M. l'abbé Fourmy, l'homme de foi et d'action, l'homme d'infatigable dévouement à Dieu et à ses frères, également chéri et vénéré des riches, qui ne lui refusaient rien, et des pauvres, à qui il donnait toujours.

» Quant à ceux, et Dieu merci, ils sont encore nombreux parmi nous, qui placent au-dessus de tous les biens la foi catholique, l'attachement à Jésus-Christ et à l'Église, nous leur dirons: c'est une question de zèle, une question d'apostolat chrétien. Loin de nous la pensée que des maîtres laïques ne puissent donner à leurs élèves un bon enseignement religieux: nous n'attaquons pas les écoles laïques, nous défendons les écoles congréganistes, et nous conjurons tous ceux qui ont à cœur les intérêts sacrés de la religion de nous aider en cette défense. C'est comme congréganistes et par principe qu'on les abandonne et qu'on voudrait les supprimer; c'est au même titre et par principe chrétien que nous devons les soutenir et les défendre (4).

(4) Pièce justificative. — Le 13 septembre 1871; un an avant l'ouverture de la salle d'asile libre, deux ans avant l'érection du pensionnat libre, M. le Maire d'alors écrivait à M^{me} la Supérieure de Saint-André une petite lettre qui en dit très-long. Elle expose clairement deux choses importantes: la première, que les Institutrices congréganistes font beaucoup de bien à Saumur, et la seconde, que l'on voulait cependant les congédier, parce qu'elles sont congréganistes.

» Si de telles œuvres tombaient, renversées par la force, quelle désolation! que de plaintes! Mais quelle honte si elles mouraient là, près de nous, faute d'avoir été secourues! Mais non, elles ne mourront point ainsi. Nous comptons beaucoup sur ces familles chrétiennes qui ont tant fait déjà pour nos écoles, qu'il paraîtrait plus convenable de leur exprimer ici notre reconnaissance que de solliciter encore leur charité. Nous espérons, également, que nombre de personnes qui, jusqu'à ce jour, se sont abstenues, simplement parce qu'elles ignoraient que nous eussions besoin de leur concours, seront heureuses de contribuer à une œuvre si importante, si populaire et si chrétienne. Oui, nous espérons beaucoup, et cet espoir se fonde sur un motif particulier si touchant que nous ne pouvons consentir à le taire: les pauvres ont commencé de venir à notre secours. Dans le cher trésor de nos enfants, l'obole prise sur la petite journée de travail, le denier béni est entré, Dieu l'a vu, il s'en souviendra, et sa bonté le fera fructifier.

J.-B. BÉRET,
Curé de Saint-Pierre de Saumur,
Chanoine honoraire.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur,
Vu le décret de M. le Président de la République du 24 août 1876, prescrivant que le recensement de la population devra être fait dans les deux derniers mois de la présente année;

Arrête :

Art. 1^{er}. — MM. P. Taveau, Mâlo, Léonard-Chevalier et Perruchot sont délégués par l'administration municipale pour opérer, à domicile, le dénombrement de la population de la ville de Saumur.

Art. 2. — Les habitants sont invités à donner auxdits délégués tous les renseignements nécessaires pour aider à la bonne exécution de ce travail, fait dans l'intérêt public.

Art. 3. — M. le Commissaire de police devra mettre ses agents à la disposition des délégués de l'administration, toutes les fois qu'ils le jugeront nécessaire.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 9 novembre 1876.
Le Maire,
G. ROSSET, adjoint.

VILLE DE SAUMUR.

Avis administratif.

Arrête :

Le Maire de la ville de Saumur,
Vu le règlement de police municipale du 1^{er} juillet 1851, approuvé par M. le préfet le 9 juillet, même mois;

Vu les lois des 16-24 août 1790 et 18 juillet 1837 considérant que la salubrité publique et les convenances exigent que les bâtiments de la prise d'eau en Loire et leurs abords soient de la plus stricte propreté;

Art. 1^{er}. Il est expressément défendu de faire ou de déposer des immondices, de quelque nature qu'elles soient, le long des murs du bâtiment de la prise d'eau, place du Bellay, et le long du quai ou de la levée, à 100 mètres en aval et 100 mètres en amont de ce bâtiment.

Art. 2. M. le commissaire de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 28 octobre 1876.
Le Maire, LECOY.

Publications de mariage.

Louis Vautrin, militaire en garnison à Saumur, et Léontine Mougne, domestique, d'Auxerre (Yonne).

Jean Bosseau, tisserand, de Villedieu (Maine-et-Loire), et Désirée Rousseau, domestique, de Saumur.

Jean-Emile Bemer, sous-lieutenant au 30^e d'artillerie, récemment en garnison à

Voici cette lettre :

« Mairie de Saumur, le 13 septembre 1871.

» Madame la Supérieure,

» Dans sa séance du 31 août dernier, le Conseil municipal a décidé que tous les établissements communaux d'instruction publique seraient dirigés par des laïques à partir de la rentrée prochaine 1872-1873. C'est une question de principe qui a été posée et non une mesure prise contre vous, Madame la Supérieure, car l'Administration et le Conseil savent vous rendre la justice qui vous est due. Je vous prie bien de vouloir m'accuser réception de cette lettre et d'agréer avec mes remerciements, pour le bien que vous avez fait, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Signé : Le Maire, BODIN. »

A Madame Saint-Hubert, supérieure des Sœurs Saint-André.

Saumur, actuellement en garnison à Orléans, et Marie-Augustine-Aimée Duneau, sans profession, d'Orléans.

Louis Pichery, menuisier, de Saumur, et Joséphine Gicquiau, couturière, de Saumur.

Faits divers.

Le froid a commencé à se faire sentir la semaine dernière dans toute la France.

Il est tombé de la neige à Lyon. A Colmar, elle est tombée pendant près d'une heure à gros flocons. En moins de rien, les toits et le pavé des rues étaient couverts d'une nappe blanche, qui n'a pas tardé à fondre. La neige avait fait ses débuts le jour de la Toussaint, par une assez forte averse mêlée de flocons fondus, et, quand le temps se fut rasséré, les cimes des Vosges, le Brezouard, le Hohneck, l'entonnoir au fond duquel dorment les lacs Blanc et Noir, avaient leurs pentes converties en vastes champs de neige. Il en était de même des montagnes de la vallée de Munster, où l'on est maintenant en plein hiver.

Les nouvelles arrivées d'Ecosse annoncent un hiver rigoureux précoce. La température dans le nord-est s'est considérablement abaissée tout-à-coup et la neige est tombée en abondance. A Dundee et dans les autres villes le long de la côte, elle a atteint deux pouces de profondeur. Dans l'intérieur du pays, il y en a même davantage.

En Russie, le froid persiste, et une grande quantité de glaçons descend du lac Ladoga dans la Néva. Le port de Cronstadt est couvert de glace. Si la température actuelle se maintient, la navigation sera close très-prochainement.

LE CARDINAL GUBERT.

Nous trouvons dans le Figaro un passage relatif au séjour que fit M. Crémieux en 1870 chez M^{sr} Guibert, alors archevêque de Tours.

M. Crémieux s'installa chez l'archevêque avec sa famille, et c'était un assez curieux spectacle de voir à chaque repas le vénérable archevêque offrir le bras à M^{sr} Crémieux pour passer du salon à la salle à manger! — Souvent, pendant le repas, M^{sr} Guibert, dont l'instruction est profonde, s'amusait à porter l'entretien sur les questions religieuses et pressait son hôte d'arguments embarrassants.

— Est-ce que vous voulez me convertir? disait en riant l'Israélite, quand il ne savait plus que répondre; — et il échappait par un trait d'esprit.

M. Crémieux poussait la... liberté et la fraternité jusqu'à inviter des étrangers, des républicains de passage, à la table de l'archevêque, tout comme si l'archevêque eût été chez lui et non lui chez l'archevêque. Le prélat l'avait cependant prévenu qu'il n'avait qu'une table monacale, à laquelle on ne pouvait convier plus de trois à quatre personnes: l'Israélite n'en élargissait pas moins chaque jour ses politesses. Il invitait, l'archevêque payait; tout allait pour le mieux. — M. Gambetta s'est ainsi nourri de plus d'une côtelette cléricale!

A ce moment, Garibaldi arriva à Tours et M. Crémieux lui fit, de concert avec son collègue, une réception triomphale. De là à une invitation il n'y avait qu'un pas, et la discrétion de M. Crémieux allait le franchir quand le prélat dit nettement au ministre :

« J'ai pu accepter à ma table, à cause de vous, des hommes que je n'y aurais jamais admis pour eux-mêmes; mais quant à Garibaldi, au chef des bandes révolutionnaires qui ont attenté à tous les droits du Saint-Siège, je crois devoir vous prévenir qu'il ne saurait être mon hôte. »

Le ministre se le tint pour dit et fit banqueter l'Italien à la préfecture.

Dernières Nouvelles.

Lord Beaconsfield (M. Disraeli) vient de prononcer, au banquet annuel du lord-maire, à Londres, un discours qui a déjà un grand retentissement.

D'après les dépêches de Berlin et de Vienne, le discours du ministre anglais est regardé en Allemagne comme un « manifeste belliqueux, » et en Autriche comme « un langage menaçant; » — des deux côtés l'impression est la même.

De Vienne et de Berlin nous arrive également la nouvelle d'une prochaine mobilisation de l'armée russe: l'ordre est annoncé comme devant paraître le 12 novembre.

Enfin, le Journal officiel de Saint-Petersbourg publie le texte de l'allocution que l'empereur Alexandre a adressée avant-hier, à Moscou, aux représentants de la noblesse et aux membres du conseil municipal. L'empereur Alexandre s'est exprimé en ces termes :

« Je vous remercie des sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer à l'occasion de la politique actuelle, qui s'est maintenant éclaircie. J'accepte avec plaisir l'adresse que vous me présentez. Vous savez déjà que la Turquie a cédé à ma demande ayant pour objet la conclusion immédiate d'un armistice en vue de mettre un terme aux inutiles tueries dont la Serbie et le Monténégro étaient le théâtre. Dans cette lutte inégale, les Monténégrins se sont montrés, comme toujours, de véritables héros. On ne peut, malheureusement, en dire autant des Serbes, malgré la présence dans leurs rangs de nos volontaires, dont beaucoup ont versé leur sang pour la cause slave.

» Je sais qu'avec moi la Russie tout entière prend la plus vive part aux souffrances de ceux qui sont nos frères par la foi et par la race. Mais les véritables intérêts de la Russie sont ceux qui me tiennent le plus au cœur et je voudrais, jusqu'à la dernière limite, épargner le sang russe. C'est la raison pour laquelle je me suis efforcé et je m'efforcerai encore d'obtenir par les voies pacifiques l'amélioration positive de la situation des chrétiens en Orient.

» Dans quelques jours, des négociations s'ouvriront à Constantinople entre les représentants des six grandes puissances en vue de régler les conditions de la paix. Mon vœu le plus ardent est que nous arrivions à un accord commun. Mais si ce vœu ne se réalise point, et si je vois que nous ne pouvons obtenir des garanties qui nous assurent l'exécution de ce que nous exigeons à bon droit de la Porte, j'ai le ferme dessein de procéder de ma seule initiative, et j'ai la conviction que, dans ce cas, la Russie tout entière répondra à mon appel, si je le juge nécessaire et si l'honneur de la Russie l'exige. J'ai aussi la conviction que Moscou, comme toujours, donnera l'exemple.

» Que Dieu nous aide à accomplir notre sainte mission. »

Ce discours paraît plus grave encore que celui du ministre anglais et donne plein crédit à la nouvelle de mobilisation de l'armée russe.

Pour les articles non signés : P. GODRY.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

Lundi 13 novembre 1876.

Débuts de nouveaux artistes.

LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de M. de Saint-Georges, musique d'Halévy.

DISTRIBUTION : Olivier d'Entragues, MM. Billon. — Hector de Biron, Laidet. — Le capitaine Roland de la Bretonnière, Badral. — Le grand prévôt, Leroy. — Narbonne, Mignon. — Roban, Lecomte. — Gontaud, Ludovic. — Créqui, Pascaud. — Athénaïs de Solanges, M^{mes} Barwolf. — Berthe de Simiane, Rita Long. — La grande-maitresse, Ange. — Une demoiselle d'honneur, Amélie. — Mousquetaires, gardes, piqueurs, demoiselles d'honneur.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

Quand un livre est signé du nom du spirituel et célèbre auteur de la Pénélope normande et de Sous les tilleuls, il appelle forcément l'attention du monde lettré. A ce titre, le nouvel ouvrage d'Alphonse Karr, On demande un tyran, qui vient d'être mis en vente chez l'éditeur Calmann Lévy, ne saurait passer inaperçu. C'est un des plus piquants volumes du remarquable et judicieux écrivain, et il nous suffit d'en signaler l'apparition pour qu'il soit bientôt dans toutes les mains.

Dans une ville d'hiver, roman nouveau d'un auteur bien connu en France et à l'étranger sous le pseudonyme de Ouida, vient de paraître chez l'éditeur Calmann Lévy. L'auteur a mis hardiment le doigt au vif de nos plaies sociales. Son œuvre, critique humoristique des mœurs du jour, est écrite avec une verve toute parisienne et abonde en détails piquants, en observations fines et délicates.

Une nouvelle édition de l'ouvrage de Saint-Marc Girardin : *La Fontaine et les Fabulistes*, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy. Cette remarquable étude sur la fable dans tous les temps et dans tous les pays est écrite avec une bonhomie des plus fines et des plus charmantes. On pourrait dire que c'est du La Fontaine en prose.

UNE AFFAIRE D'OR!! LISEZ!!!

**BELLES ET BONNES
MONTRES**
AVEC GILETIÈRE ÉLÉGANTE
expédiées franco.

APERÇU DES PRIX :

MONTRE argent, boussole, secondes. 24 fr.
MONTRE argent, cylindre rubis. 20 fr.
MONTRE glace plate, cylindre rubis. . 17 fr.
MONTRE sonnant les heures, 1^{er} choix. 25 fr.
MONTRE marchant très-bien. 10 fr.
MONTRE qualité inférieure. 7 fr.

GILETIÈRES EN TOUS GENRES
DE 2 A 13 FRANCS LA DOUZAINE

On demande des dépositaires et des courtiers.

ENVOI D'ÉCHANTILLONS.

S'adresser à M. COSTE, entrepositaire général, à Taulignan (Drôme).

VENTE

Pour cause de cessation d'affaires,

DE MARCHANDISES

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE ET ORFÈVRE

M. PICHÉRIE-BOUCHÉ, ne pouvant trouver de successeur, en raison de la grande quantité de marchandises qu'il a en magasin, s'est déterminé à les écarter à un très-grand rabais.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalessière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mé-

lancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88.000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Worzer, etc., etc.

N° 63.476 : M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46.270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46.210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46.218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18.744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49.522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalessière*, en boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalessière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GON-

DRAND, rue d'Orléans; M. BRSSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (31)

Purgatif et Dépuratif économique, efficace, facile à prendre, les *Pilules écoséniennes* de CAUVIN se trouvent dans toutes les pharmacies. 30 pilules, 2 fr.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 16 octobre 1876.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 30 — —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	7 — 40 — —	9 — 7 — —	11 — 41 — —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 — —	9 h. 37 m. matin.	3 — 30 — soir.
12 — 30 — soir.	6 — 20 — —	7 — 39 — —	11 — 18 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du grand déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'il vient d'ajouter à sa spécialité un grand assortiment de riches broderies écruées de Nancy et des Vosges, telles que :

Chemises de jour et de nuit, brodées, avec plastron; camisoles-plastron et autres, cousues, piquées et brodées à la main; garnitures pour chemises brodées, sur jolie toile.

Taies d'oreillers, brodées sur toile.

Riches mouchoirs, depuis 20 fr. jusqu'à 150 fr. la pièce. — Mouchoirs avec initiales, fil, à 95 cent.

Robes brodées sur piqué, robes de baptême brodées sur nanzouk.

Plus de 6,000 mètres de bandes brodées, solde, seront vendues à des prix incroyables, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres 20 centimètres.

Cols, jolie toile, deux belles piqûres, à 95 c. la pièce.

50 pièces de belles guipures pour rideaux, haute nouveauté, depuis 55 c. le mètre.

Dessus de lit, dessus d'édredon, guipure, au prix incroyable de 2 fr. 95 la pièce.

HOSPICE GÉNÉRAL DE SAUMUR.

ADJUDICATION DE FOURNITURES D'OBJETS DE CONSOMMATION

A faire audit Hospice général pendant l'année 1877.

Le vendredi 1^{er} décembre 1876, à midi, il sera procédé, par la commission administrative de l'Hospice général de Saumur, au siège de l'administration, rue des Boires, à l'adjudication des fournitures à faire audit Hospice général, depuis le 1^{er} janvier 1877 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants :

- 1^{re} SECTION. Viande;
- 2^e id. Beurre, œufs;
- 3^e id. Sel, sucre, savon, riz, huile d'olives, huile de noix, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfin, farine de graine de lin;
- 4^e id. Huile de colza, chandelles, bougies;
- 5^e id. Bois de sapin;
- 6^e id. Charbon de terre en roche, de la provenance de Cardiff et de Merthyr (Angleterre).

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat de l'Hospice général jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de

pouvoirs dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.

Les soumissions seront timbrées; elles porteront cette suscription : *Soumission pour la fourniture à faire à l'Hospice général de Saumur, des articles compris dans la section n°* Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centime.

On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes notoirement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adjudications.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat-Economat de l'Hospice général, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours non fériés, de midi à cinq heures. (568)

A LOUER En totalité ou par parties, VASTES CAVES

PROPRES AU COMMERCE DES VINS

Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières.

S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

M. G. DOUSSAIN, quai de Limoges, 42, à Saumur, se charge, sans frais, de faire faire tous recouvrements de créances, tant à Saumur que dans toutes les villes de France et de l'étranger; les honoraires ne sont dus et ne peuvent être prélevés que sur les sommes encaissées, lesquelles sont versées de suite au client, aussitôt après l'encaissement. (583)

GRAND HOTEL DE LONDRES A SAUMUR.

M. MÉE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les bruits malveillants qui circulent ne sont pas fondés, et que, loin de quitter prochainement l'HOTEL DE LONDRES, il vient au contraire de renouveler son bail pour une période de quinze années.

M. MÉE demande un apprenti en cuisine. (573)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

HORLOGERIE

ET BIJOUTERIE

SANGLARD Frères,

14, rue Rambuteau, Paris.

Spécialité d'articles d'occasion provenant des ventes du Mont-de-Piété de Paris. Ces articles sont vendus au tiers de leur valeur. MONTRE OR, pour dame, de 50, 60, 70 fr. et au-dessus; MONTRE OR, pour homme, de 60, 70, 85 fr. et au-dessus. Chaîne or, 3 fr. le gramme. Pendules en tous genres, à 40, 55, 60 fr. et au-dessus. Grand choix d'articles neufs à des prix très-réduits. — ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS dans toutes les communes. (574)

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{re} médaille à toutes les Expositions
ON A PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS LES CAFÉS
Entrepôt général en France et l'Étranger
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSILLE

AMER PICON

Commission, Consignation, Représentation.

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n° 25 (Madeleine Paris), Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les étrangers, maisons meublées, pensions de famille, etc., Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, bons expéditeurs, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustations; situation exceptionnelle pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle de premier ordre. (585)

F. LOUTIL

Rue Richelieu, 61, PARIS.

200 Chambres à coucher	Palissandre.	480 f. c.
	Thuya.	560
75 Bibliothèques, vieux chêne, sculptées.		280
175 Salles à manger, vieux chêne, sculptées.		440
2,500 Chaises, vieux chêne, sculptées, riches.		14 25
140 Meubles de salon, bois noir et velours.		435
300 Chambres à coucher, acajou ou noyer.		320
160 Meubles de salon, en reps, toutes nuances.		240
98 Salles à manger, noyer ou acajou.		195
3,000 Fauteuils crapaud, reps, toutes nuances.		39
15,000 Chaises noyer, façon acajou ou chêne blanc.		5 25
GRAND CHOIX de meubles de tous styles, acajou, noyer, palissandre, bois noir, etc.		
ENVOI FRANCO du catalogue, et envoi, contre remboursement, des marchandises. (586)		

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le